Informations de base

2019/2604(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection formulée conformément à l'article 106: autorisation de mise sur le marché de produits contenant du maïs génétiquement modifié 1507 x NK603 (DAS-Ø15Ø7-1 x MON-ØØ6Ø3-6) (D060917), consistant en ce maïs ou produits à partir de celui-ci **Subject** 3.10.09.06 Agro-génétique, OGM	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire	PIETIKÄINEN Sirpa (PPE)	28/02/2019
		BALAS Guillaume (S&D)	28/02/2019
		MAZURONIS Valentinas (ALDE)	28/02/2019
		BOYLAN Lynn (GUE/NGL)	28/02/2019
		STAES Bart (Verts/ALE)	28/02/2019
		EVI Eleonora (EFDD)	28/02/2019

	DG de la Commission	Commissaire
Commission européenne	Santé et sécurité alimentaire	ANDRIUKAITIS Vytenis Povilas

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/03/2019	Décision du Parlement	T8-0314/2019	
27/03/2019	Résultat du vote au parlement		
27/03/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2604(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution

Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/8/15666

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0217/2019	27/03/2019	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0314/2019	27/03/2019	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2019)445	27/08/2019	